RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

S.A.S.U CARROSSERIE MARTIGUES 13
A.G.E du 05 /02/2025.

Le 05 Février 2025, l'actionnaire de la S.A.S.U CARROSSERIE MARTIGUES 13, S.A.S.U au capital de 2 000 Euros, sise Font Sarade Entrée 17 Allée de la Bouissonado 13500 MARTIGUES, immatriculé au **RCS Aix-En-Provence B 924 821 242,** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Présidence du 7 Janvier 2025, à 09 H 00.

Sont présents :

- Monsieur **ARIBI Mourad**, propriétaire de 2 000 parts,
- Monsieur ***MARCHETTI Julien,*** Nouveau Propriétaire et Président,

Représentant l'ensemble des actionnaires de la S.A.S.U, Monsieur **ARIBI Mourad** Président et Président de l'assemblée.

L'ordre du jour prévoit :

- Approbation des actes pris par l'actionnaire pour la modification statutaire.
- Nomination du Nouveau Président
- Modification des statuts et cessions de parts et quitus
- Transfert de siège social.

Après lecture du discours de bienvenue et des vœux de réussite de la société, par le Président à l'actionnaire, il a été pris les résolutions suivantes :

1ère Résolution :

L'assemblée générale, entérine la cession des parts sociales et le départ de Monsieur **ARIBI Mourad** en tant qu'actionnaire et Président de la S.A.S.U CARROSSERIE MARTIGUES 13, Résolution adoptée à l'unanimité.

2ème Résolution :

Monsieur ***MARCHETTI Julien*** est nommé Président de la S.A.S.U CARROSSERIE MARTIGUES 13, pour une durée indéterminée. Résolution adoptée à l'unanimité.

3ème Résolution :

L'assemblée générale entérine la cession de parts de ***M. ARIBI Mourad*** au profit ***de M. MARCHETTI Julien*** et lui donne quitus pour sa gestion. Résolution adoptée à l'unanimité.

4ème Résolution :

Le siège social est transféré sise [redacted] au [redacted]

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 10 h 30.

« Actionnaire - Président »
M. MARCHETTI Julien
[redacted]

[redacted]

« Actionnaire – Président Partant »
M. ARIBI Mourad
AM
[redacted]